

Recherche biomédicale européenne La place des acteurs nationaux sous-évaluée : le cas de l'Inserm

Dans le cadre des réflexions en cours sur la réforme de la recherche, il est essentiel d'être capable de faire un diagnostic correct et équilibré des performances de la recherche biomédicale française en général, de l'Inserm en particulier, et de les rapporter aux moyens engagés. Le nombre et l'impact des publications scientifiques comme le nombre de brevets et d'essais cliniques sont des indicateurs logiques et largement diffusés de l'évaluation de ces performances. Néanmoins, la prolifération actuelle d'analyses bibliométriques¹ parfois approximatives est préoccupante, notamment quand elle occulte les études sérieuses et brouille l'image de notre recherche pour les décideurs et la société.

L'Inserm s'est doté d'un service de bibliométrie. Celui-ci a procédé à une étude exhaustive, sur la période 1994-2004, de la place de la recherche biomédicale française en Europe et plus particulièrement de celle de l'Inserm, en comparaison avec le Medical Research Council (MRC) au Royaume-Uni, un organisme de finalité identique qui occupe une place de leader au niveau international.

Pour ce faire, la base Essential Science Indicators (ESI) de Thomson ISI permet d'accéder aux articles classés dans le corpus mondial du Top1% (travaux d'excellence) des différents pays, des universités et des scientifiques. Pourtant, en cas d'analyse superficielle, seuls 20% des articles figurant au Top 1% de l'Inserm, contre 50% pour le MRC sont pris en compte, en raison d'une nomenclature inadaptée à la complexité du système de recherche français.

L'analyse exhaustive des publications montre d'une part que depuis 10 ans la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie suivent une évolution parallèle de leur production scientifique globale, et que le Royaume-Uni domine la recherche européenne dans le domaine biomédical. D'autre part, cette analyse fait apparaître que l'Inserm publie autant d'articles d'excellence que le Medical Research Council. « *La France peut être fière d'un organisme comme l'Inserm qui, avec 25% de budget en moins que le MRC, publie autant d'articles de grande valeur* », souligne Christian Bréchet, directeur général de l'Inserm.

Les résultats de cette étude menée pour l'Inserm laissent penser que d'autres organismes ou universités françaises n'ont pas aujourd'hui la place qui leur revient dans les classements internationaux.

Pôle Presse Inserm
101, rue de Tolbiac
75654 Paris cedex 13
Tél : 01 44 23 60 98
Mail : presse@tolbiac.inserm.fr

¹ Exploitation statistique des publications scientifiques d'un point de vue quantitatif et qualitatif

